le cnam
CEET

Centre d'études de l'emploi et du travail

RAPPORT DE RECHERCHE #105

Pour une socio-histoire de la reconnaissance en maladie professionnelle. Fondements historiques et dynamiques de la réparation des cancers liés au travail

Sylvie Platel

L'indemnisation des **maladies professionnelles** est régie par des principes restrictifs établis il y a plus d'une centaine d'années, issus du compromis de 1898 sur les accidents du travail : réparation automatique et forfaitaire en contrepartie de l'absence de responsabilité de l'employé et de l'immunité de l'employeur. La force des rapports sociaux antagoniques et inégaux qui marquèrent la construction de la **législation des risques**professionnels en régit encore de nos jours tant sa mise en application que son évolution, entraînant retard et restrictions dans la connaissance et la prévention des maladies professionnelles. Les **cancers liés au travail**, qui souffrent chroniquement de sous-reconnaissance en maladie professionnelle, sont amplement concernés par ce phénomène.

Ce rapport rappelle les logiques sur lesquelles s'est construit le principe restrictif de l'indemnisation des pathologies professionnelles, puis, comment, la réparation des cancers liés au travail s'est inscrite dans ce contexte.

Nous y cherchons des éléments de compréhension des dynamiques actuelles restreintes de la reconnaissance en maladie professionnelle des cancers. Nous observerons, dans l'**histoire de l'indemnisation** de ces pathologies, des cancers professionnels emblématiques qui impulsent les processus législatifs. Nous examinons enfin chronologiquement comment le **système complémentaire de reconnaissance**, dont relèvent de nombreux cancers liés au travail non inscrits dans les tableaux de maladie professionnelle, a été instauré en 1993 dans ce cadre très normatif.

+ **Télécharger le pdf**

16 avril 2018

+ **Télécharger le pdf**

https://ceet.cnam.fr/publications/rapports-de-recherche/pour-une-socio-histoire-de-la-reconnaissance-en-maladie-profe